

Baccalauréats général et technologique

BENEFICE ET/OU CONSERVATION DE NOTES

En cas de non-retour du document, l'inscription par défaut sur CYCLADES fera foi

DEC1

Nom – Prénom du candidat : né(e) le : inscrit à la session 2026

☐ Baccalauréat général

☐ Baccalauréat technologique série

Candidat redoublant (1^{er} échec au baccalauréat en 2025)

Je peux conserver mes notes des épreuves anticipées de la session 2024, quelle que soit la note

Français écrit	☐ Conserve ☐ Renonce	/20
Français oral	☐ Conserve ☐ Renonce	/20

Je peux conserver uniquement les notes égales ou supérieures à 10 des épreuves terminales. Je ne pourrai pas avoir de mention.

Epreuves (*)		Session (année d'obtention)	Notes ≥ 10/20
Philosophie	☐ Conserve ☐ Renonce		/20
Grand oral	☐ Conserve ☐ Renonce		/20
Spécialité 1 :	☐ Conserve ☐ Renonce		/20
Spécialité 2 :	☐ Conserve ☐ Renonce		/20

(*) Seules les notes du 1^{er} groupe peuvent être conservées.

Mon choix est définitif et ne pourra pas être modifié après la clôture des inscriptions.

Les notes non conservées ne pourront pas faire l'objet d'un bénéfice de notes à une session ultérieure.

Fait à Le

Le candidat

Le représentant légal (si candidat mineur)

Candidat triplant ou plus (1^{er} passage du baccalauréat avant 2025)

Je peux conserver uniquement les notes égales ou supérieures à 10 des épreuves terminales. Je ne pourrai pas avoir de mention.

Epreuves (*)		Session (année d'obtention)	Notes ≥ 10/20
Français écrit	☐ Conserve ☐ Renonce		
Français oral	☐ Conserve ☐ Renonce		
Philosophie	☐ Conserve ☐ Renonce		
Grand oral	☐ Conserve ☐ Renonce		
Spécialité 1 :	☐ Conserve ☐ Renonce		
Spécialité 2 :	☐ Conserve ☐ Renonce		